

CHAPITRE 2

LES RECTIFICATIONS FACE À L'USAGE

Elles n'ont pas fini de faire parler d'elles¹; mais elles représentent un adoucissement. De toute façon, depuis vingt siècles déjà, on le savait : la faute est magnifiée par la sévérité des lois, qu'il importe donc d'adoucir autant que possible. Adoptées par le Conseil supérieur de la langue française mais mal accueillies des écrivains, et non promulguées, les **rectifications** ont donc à leur tour subi un adoucissement : elles sont devenues de simples **recommandations**. Quelle en est encore l'utilité? Elle dépendra de leur succès auprès du public. Actuellement, la valeur normative d'environ 5% des termes est devenue flottante. Comme les variantes admises sont les fautes les plus courantes, cela diminue les occasions de réprimande². Une telle libéralisation est-elle en soi déjà un progrès? Sans doute, dans la mesure où l'apparent désordre est effectivement la promesse d'un ordre nouveau. Perte de la pureté si la pureté consiste dans l'accent circonflexe sur le **i** et le **u**! Cohérence à nouveau possible, au contraire, si la pureté consiste dans la conformité du code aux attentes et aux besoins collectifs.

D'ailleurs, n'est-on pas obligé de simplifier pour enseigner? Qui ne se rend compte de l'impossibilité de faire apprendre des monceaux de « règles » d'orthographe farcies d'exceptions? *Apprends avec deux **p** qu'**apercevoir** n'en prend qu'un* est encore l'une des mieux faites, car elle est mnémotechnique. Rectifier voulait dire simplifier (l'enseignement). *L'accent circonflexe de **cime** ne devra plus tomber dans l'**abîme** (devenu **abime**)*. Et les verbes en **-eler**, **-eter** ne redoubleront plus le **l** ou le **t** devant **e** muet ...sauf pour **appelle** et **jette**, les deux rescapés de l'Académie (qui respecte l'usage plus que la simplicité).

La simplicité n'est pas un mythe mais, sauf dans les corps d'armée, elle se détruit elle-même, car « chacun la sienne ». D'ailleurs, où s'arrête l'application des règles quand deux d'entre elles ont des frontières communes? On conjuguera **j'étiquète** : écrira-t-on **une étiquète**? Si tous les dérivés emboîtent le pas à la conjugaison, les autres mots en **-ette** (et leurs dérivés à eux) ne devront-ils à leur tour simplifier la consonne? Alors : **une affichète**? **Une aigrète**? Le féminin d'**aigret** devient lui aussi **aigrète**? Mais **aigreté** est-il

1. Rappelons que le Journal officiel du 6 décembre 1990 publiait les « Orthographe recommandées par le Conseil supérieur de la langue française » et que dans la neuvième édition de son dictionnaire, l'Académie les reproduisait (1992) en disant qu'elle les acceptait comme variantes « soumises à l'épreuve du temps ».

2. Cette libéralisation représente déjà un progrès dans la mesure où le temps consacré au français va pouvoir servir à expliquer la syntaxe et le sens des termes plutôt que les détours arbitraires de l'orthographe. Le risque est d'ailleurs minime puisque les graphies qui lèvent des équivoques sont soigneusement conservées (**du / dû**).

la qualité d'être aigre ou, aussi bien, le participe passé d'**aigretter**, doter d'une aigrette? Et la prononciation ne s'en trouvera-t-elle pas affectée (allongement du è), alors qu'elle est déjà instable?

On comprend la réaction de panique des littéraires. Ne rien changer paraît la seule issue devant la menace d'une confusion dont on prend conscience brutalement. Elle était déjà là, pourtant. Elle est dans les dictionnaires, grâce auxquels on conserve, du passé, les erreurs aussi. La difficulté de l'orthographe est surtout due au fait que la graphie, à cause de sa permanence, n'a pas pu évoluer aussi librement que la syntaxe et le vocabulaire. Les concurrents des dictées de M. Pivot savent bien que le salut se trouve dans la mémorisation.

L'Académie attend que l'usage décide. On reconnaît, dans le principe qui guide sa décision, la prépondérance du grand nombre. Les graphiques, qui gèrent les grands nombres, pourraient lui rendre service.

Une radiographie de l'usage actuel.

Certes, nos investigations n'ont pas une ampleur qui permettrait de les invoquer pour une mise à jour de «tout» l'usage. Elles ne valent que pour quelques classes d'étudiants et de lycéens. Mais ce sont des coups de sonde. Les résultats font entrevoir une méthode précise. Toutes partielles qu'elles puissent être, les expérimentations effectuées se prêtent dès à présent à quelque démonstration. On saura du moins qu'il est possible de décrire exactement l'usage actuel, d'en dégager des structures, de mettre le doigt sur des simplifications collectives implicites, d'échapper aux incertitudes d'une excessive diversité¹. Il ne resterait plus, dans cette hypothèse, que la tâche, immense, de réunir des groupes vraiment représentatifs...

Voici quelques analyses des résultats de tests expérimentaux² concernant l'épineux problème abordé ci-dessus. D'abord les grands traits de ce qui est enseigné (Grevisse). Règle *Les verbes en -eler, -eter redoublent le l ou le t, à l'exception de **celer, geler, peler, ciseler, démanteler, écarteler, modeler, marteler, nickeler** et de **acheter, fureter, crocheter, haleter, corseter**. Mais* Par décision de l'Académie (1976), on préférera désormais **-èle** et **-ète**. Et Les Rectifications de 1990 entérinent cette décision à deux exceptions près: **il appelle, il jette**.

1. La diversité des opinions des spécialistes ne le cède en rien à celle du public, comme ont pu l'éprouver les rédacteurs du texte final des Rectifications, principalement Mme Catach et M. Rey.

2. À partir de ce chapitre, plutôt que de donner tous les tableaux d'indices et les courbes correspondantes, nous présenterons souvent directement les résultats avec leur interprétation. La documentation complète est à la disposition des chercheurs. Pour tout renseignement : www.cafe.edu; cliquer sur *Aide au professeur*.

Voici une Q.C.M. expérimentée dans trois lycées (Metz, Dijon, Reims).

Les troupes de Napoléon chanc__lent sous les coups de l'ennemi qui les harc__le dans les plaines de Russie.

- | | |
|----------|---------------------|
| 1) è, è | 3) el, el |
| 2) el, è | 4) 2 ou 3, au choix |

Un des meilleurs répondants rejette la question, devinant peut-être le piège. C'est que la bonne réponse prévue est la 4, comme si les écoliers pouvaient et devaient savoir que Littré, Girodet¹, Robert, etc. donnent **harcèle**, mais que l'Académie a conservé **harcelle**. Les 14% qui ont mis dans le mille l'ont fait par hasard car ils sont dispersés dans toutes les tranches d'habileté, comme on peut le constater du fait qu'ils ne forment pas de strate.

Le résultat est d'un grand intérêt parce qu'il confirme les tendances profondes des Rectifications. En effet, on voit le sous-groupe supérieur opter, à une forte majorité (46%), pour la simplification en **èl** (réponse 1), malgré la forme normale **chancellent**. Et ce qui est plus remarquable encore est la raideur de cette courbe, inconsciemment iconoclaste : 0.56 de sélectivité! Dans ce groupe français, c'est donc un très sûr indice de bonne connaissance de la langue que de faire cette « faute » rectifiée!

Est-ce à dire que cette tendance soit étendue à tous les cas ? Pas du tout. Elle est seulement occasionnelle. L'usage reste ce qu'il était pour le verbe **amonceler**, par exemple.

Les nuages qui s'amonc__ent à l'horizon forment un amonc__ement.

- | | |
|----------|-----------|
| 1) I, I | 3) II, I |
| 2) I, II | 4) II, II |

La courbe de la réponse 4 est une diagonale : 0.44 de sélectivité. Cette fois, le redoublement du I est maintenu, conformément à l'usage antérieur aux Rectifications. Est-ce parce que le è est resté bref, puisqu'il est en syllabe fermée ? On peut douter de cette survivance d'un système qui n'a plus guère été enseigné depuis Littré.

Reconnaissons toutefois que les 52% qui ont validé la question ont été trop aiguillé par la présence d'*amoncellement*, où le è est bref, et surtout par l'absence d'accent grave dans les choix avec un seul I.

Le résultat de cette expérimentation est celui d'un groupe camerounais. Passons à un groupe tchadien.

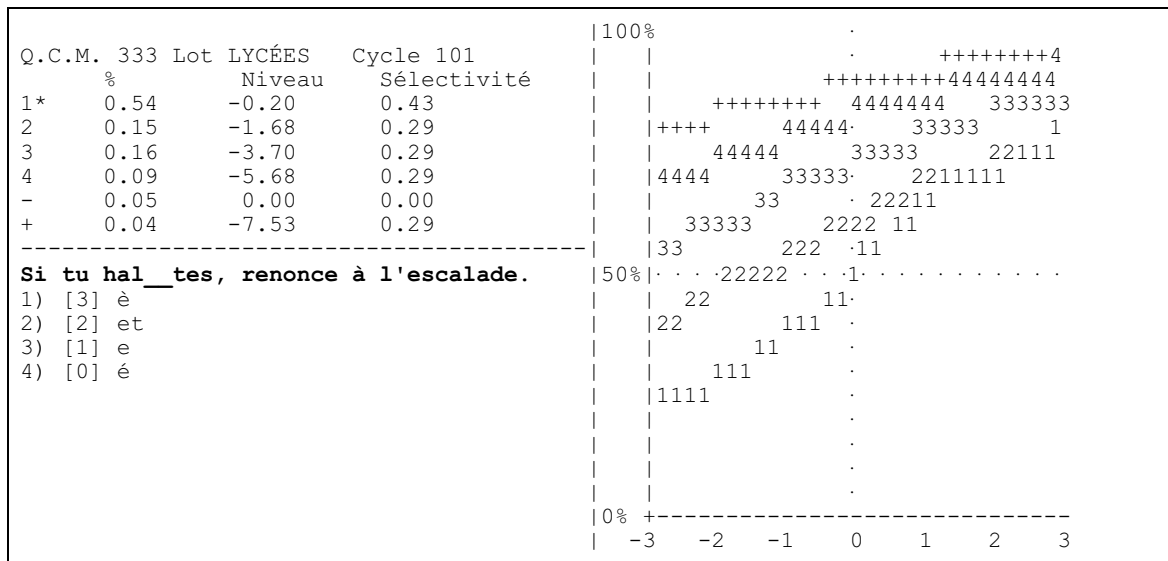
1. J. Girodet, *Dictionnaire du bon français*, Bordas, 1981, 896p.

Ne t'inquiète pas. Si je déc___ le une anomalie, je t'app___ le.

- 1) è, è 3) el, è
- 2) è, le 4) el, el

Répondre 2, c'est se montrer d'accord autant avec la tradition qu'avec les Rectifications (qui conservent **appelle** comme exception à la nouvelle règle). Tel est, de fait, le choix du premier sous-groupe (35%), très sélectif (0.38). Les autres courbes montrent que les strates des répondants les plus faibles sont des simplifications radicales : un seul l partout ou deux l partout.

Mais revenons à un groupe français. Voici une Q.C.M. qui offre toutes les réponses possibles.



Ouvrons ici une parenthèse pour expliquer le mot **lot**, qui apparaît dans le graphique. Il a une importance plus pratique que théorique. Les échelles d'habileté étant établies sur les groupes de répondants, elles seront d'autant plus exactes que ces groupes auront présenté un plus grand nombre de Q.C.M. Il y a donc intérêt à réunir tous les questionnaires de langue d'un groupe et à leur faire passer d'un coup le programme de calcul d'indices statistiques. Ce regroupement de questionnaires par groupe s'appelle **lot de correction**. Ajoutons que si des groupes de niveaux variés mais de même culture ont présenté le même questionnaire, les réunir est aussi un moyen d'améliorer la pertinence des échelles d'habileté qui vont en découler. Le lot regroupe donc aussi des groupes de répondants semblables (les lycées de la région parisienne, par exemple). Finalement, les lots de correction sont des ensembles aussi vastes que possibles de groupes de répondants et de questionnaires.

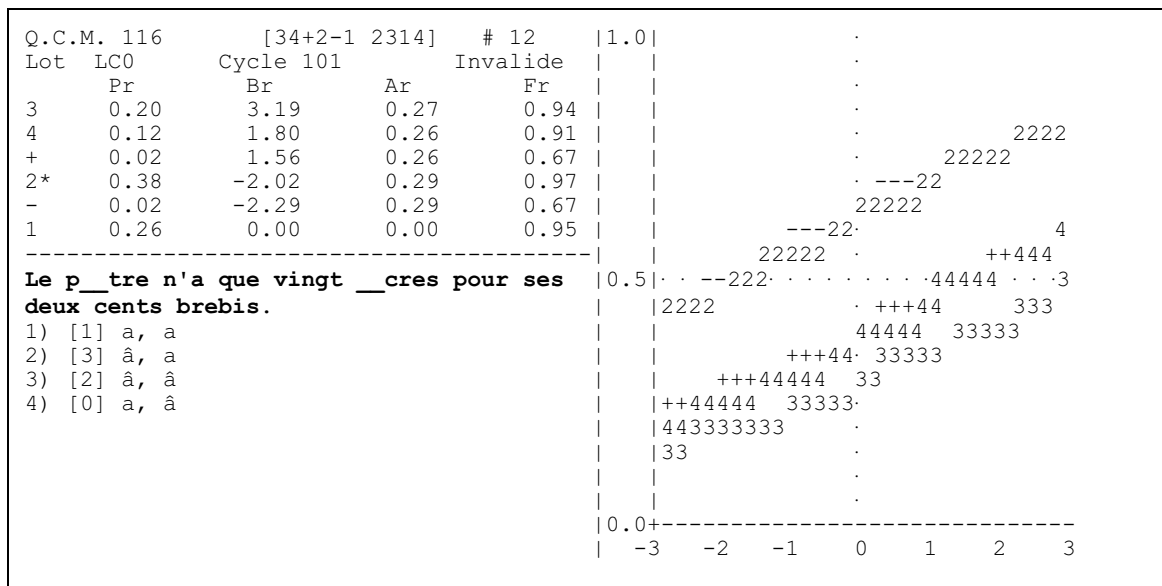
Mais revenons à l'examen du graphique ci-dessus. On peut tenter de reconstituer des prononciations distinctes. Cinq belles courbes parallèles presque également sélectives se dessinent, elles apparaissent dans le même ordre que les réponses : 1, 2, 3, -, 4, +. Seul

le rejet (+) est sans sous-groupe significatif. La réponse 4 suppose une prononciation régionale. L'abstention (-) se justifie par de profondes hésitations. La 3 renvoie à tous les e qui se prononcent è mais qui ne prennent pas d'accent parce que la syllabe suivante n'est pas muette. Et les deux premières réponses (et courbes) sont nos deux choix fondamentaux. La 1 rend compte des règles avec une majorité et une raideur qui justifient l'évolution.

Le circonflexe.

Le français ne peut subsister sans son accent aigu. Mais les accents circonflexes? Pour les maîtriser, il n'y aurait pas moins d'une centaine de règles à apprendre, du genre de celle-ci : Les mots en cha- prennent l'accent circonflexe dans **châle, châlit, chasse** («reliquaire» ou, en argot, «œil»), **châssis, château, châtain, châtaigne, châtier, châtrer** et leurs familles. On peut penser que si l'on disposait vraiment du temps nécessaire à un tel apprentissage, mieux vaudrait tout de même s'initier par exemple au solfège, ou lire de la poésie!

Depuis bientôt une génération, les maîtres n'ont-ils pas généralement renoncé à corriger ces fautes-là? Mais quelle est la pratique des usagers (du moins, celle des lycéens et des lycéennes)?



La réponse â, â a la meilleure courbe (20%, niveau +3.47). Malheureusement, elle offre un accent circonflexe de trop! Zèle suspect, cachant une réelle ignorance? Sans nul doute car la 2^e strate, au lieu d'être la bonne réponse, â, a, en est l'inverse exact, a, â! La 3^e strate est formée de deux individus qui ont l'audace et la sincérité de rejeter la question (de dire qu'ils la jugent sans intérêt). Il nous semble que ce doit être la position de presque tout le monde, d'autant plus que l'acre n'est plus une mesure agraire utilisée en France.

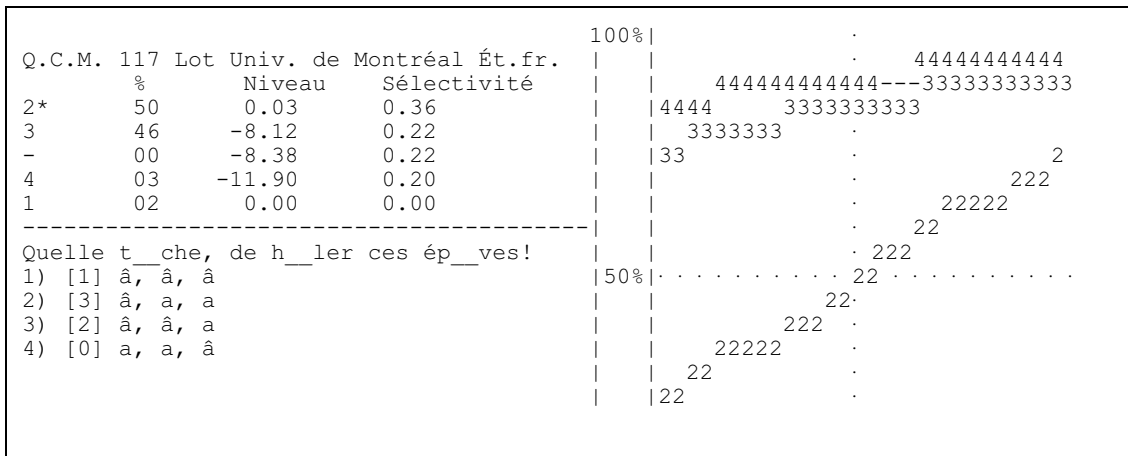
Après la 3^e strate prend place le sous-groupe de la bonne réponse, le plus consistant (38%). Il occupe tout le centre jusqu'à un niveau ultra faible (-2). Est-il formé de gens qui distinguent **acre**, mesure agraire, et **âcre**, qualificatif? Ou de gens qui, ne connaissant ni l'un ni l'autre, se sont abstenus du circonflexe par prudence? Cette « mauvaise » interprétation n'est pas mal intentionnée. Elle est vraisemblable du fait que ce serait normalement parmi les répondants de la première strate que l'on peut trouver ceux qui font les bonnes distinctions.

Les abstentions, rares comme d'habitude, forment une sorte de frange inférieure à la bonne réponse. Elles s'y unissent, en quelque sorte, car elles sont tout aussi significatives de la tendance (0.27 de sélectivité). Se retrouvent là deux étudiants qui préfèrent avouer qu'ils ne savent pas.

Et ceux qui évitent le circonflexe? Ce sous-groupe ne forme pas de strate. Leur nombre, par lui-même (26%), n'a pas grande signification. On peut leur attribuer les motifs les plus variés puisqu'ils se répartissent du haut en bas de l'échelle des habiletés. Ce sont des motifs trop variables pour qu'il puissent garantir l'homogénéité d'un sous-groupe.

Ces résultats indiquent chez les lycéens français que le circonflexe est un domaine ...marécageux, où l'on ne s'aventure que le moins possible, mais qu'on ne se permet pas non plus de bannir.

Regardez, par contre, ce qui se passe au Québec.



La première strate réunit 50% des répondants avec une grande sélectivité (0.36). Ils ont choisi la bonne réponse (**â, a, a**). La seconde strate, 46% du groupe, est celle de la réponse 3 : une hésitation sur **haler**, bien compréhensible vu l'homophonie avec **hâler** (une peau hâlée). Il y a bien encore un rejet, et quelques isolés qui prennent les autres distracteurs, mais tout cela se trouve parmi les répondants les plus faibles et ils sont très peu nombreux. On peut affirmer que, loin de négliger la question, les Québécois font du zèle, ils ont très nettement tendance à mettre des accents circonflexes, et partout où il en faut, sans concession¹.

1. Il faut voir sur le graphique la raideur de la courbe 2. Sa discriminance (0.43) en fait une diagonale.

Même situation en Tunisie.

Les gros bus, dont le ch _____ est bas, ne peuvent aller en province à cause du mauvais état des routes.

- | | |
|-----------------|-----------------|
| 1) <i>assis</i> | 3) <i>âssie</i> |
| 2) <i>assie</i> | 4) <i>âssis</i> |

67% choisissent la réponse 4 et forment la première strate avec une excellente sélectivité (0.35).

Et en République centrafricaine ?

On voit près du _____ des fruits qui sont déjà _____.

- | | |
|---------------------|---------------------|
| 1) <i>mûr, mûrs</i> | 3) <i>mûr, murs</i> |
| 2) <i>mur, murs</i> | 4) <i>mur, mûrs</i> |

Exactement la même chose. Les deux tiers prennent la réponse 4 et forment la première strate. Il est vrai qu'avec **mur**, il y a une raison supplémentaire de bien placer le circonflexe : la désambiguïsation des homophones. Cette raison est si forte que les Rectifications en tirent des exceptions à la règle qu'elles préconisent, soit l'abandon du circonflexe sur le **u** et le **i**.

Décidément, l'intérêt pour cette particularité de notre langue est beaucoup moindre en France même qu'à l'extérieur.

Après tout, ce n'est pas un signe diacritique universel que le chapeau qui remplaçait un **s** volatilisé (**hospital, hostel, forest**) et accompagnait un allongement de la voyelle¹.

Le pluriel des mots composés.

Le pluriel des mots composés a toujours été une source d'ambiguïté, lui aussi. Les usages s'appuyaient sur des raisons pas toujours claires. En voici un résumé.

1. Que **grâce** fût le seul de sa famille à en avoir (**gracieux, gracier**) était normal du temps où l'on tenait compte de la longueur des toniques. Mais aujourd'hui, on ne tient plus compte de la prononciation, qui est loin d'être homogène, même sur le seul territoire hexagonal.

Quand le nom est composé d'un verbe et d'un substantif complément, l'accord du substantif dépend du sens. Il est toujours au pluriel si l'objet est nécessairement multiple (*un cure-dents*). Il est toujours au singulier si l'objet est nécessairement unique (*des porte-plume*, chacun ne portant qu'une seule plume). Il peut varier quand la multiplication du composé entraîne celle du complément, ou quand il y a moyen de considérer qu'il en est ainsi... afin de pouvoir mettre la marque du singulier ou du pluriel au nom composé (*un porte-savon / des porte-savons*, *un pèse-lettre / des pèse-lettres*).

Voici la situation en France (à l'université de Pau, très exactement).

On a extorqué leurs port___ monnai___ aux grandes sœurs.

- | | |
|----------|-----------|
| 1) e, e | 3) e, es |
| 2) e-, e | 4) e-, es |

La monnaie est comme l'eau : un ensemble dont on saisit une partie, avec un **partitif (de la monnaie)**. Or, pour une mise au pluriel, il faut une multiplicité et non un ensemble homogène. La réponse des grammairistes était donc, du temps de Littré, quand on croyait que la langue avait à se modeler sur la réalité, la 2. Ce n'est plus que le choix de la deuxième strate (le second tiers du groupe). Les plus forts préfèrent la 4. Ils donnent au trait d'union une importance décisive. Le pluriel n'est pas celui du contenu de l'objet extorqué (la monnaie) mais celui des objets extorqués eux-mêmes. Le mot composé est en somme considéré comme un mot lexical unique (des **passports**).

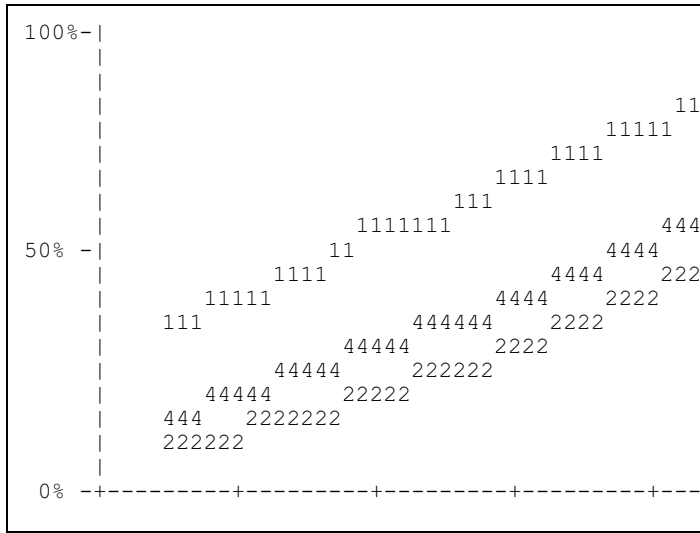
Telle est justement la position adoptée par les Rectifications, qui vont jusqu'à recommander **des passepartouts**. Mais l'usage ne va pas encore aussi loin. Il recule évidemment devant **des gratte-cieux**, où le pluriel s'entendrait trop. Les Rectifications reculent aussi, mais d'un pas, en optant pour **des gratte-ciels** (puisqu'il y a des **ciels de lit**). Ceci permet de maintenir l'application de la nouvelle règle générale : le pluriel au composé, considéré comme mot lexical unique. Qu'en pensent les lycéens et les lycéennes ?

Les gratt___ cie___ commencent pulluler dans toutes les grandes villes.

- | | |
|-----------|------------------|
| 1) e, l | 3) es-, l |
| 2) e-, ls | 4) (Autre chose) |

Questionnaire EF111-14. Groupe Min. Éduc. Question 47.

	Nombre	Courbe	Moyenne	Écart-type	Niveau	Sélectivité
Réponse 2	40	28%	B	0.33	1.71	0.11
Réponse 4*	16	11%	B+	0.20	0.02	0.03
Réponse 1	34	23%	B	-0.08	-1.87	0.17
Réponse 3	53	37%	P	-0.26	0.88	



Le ciel étant toujours le même sous le chatouillement de plusieurs édifices montés en graine, la tradition imposait le singulier. Onze pour cent font ce choix mais ils ne forment que la seconde strate. **Gratte-ciels**, 28%, prend le dessus, justifiant les Rectifications.

Sa sélectivité est cependant plus que réduite (0.11). Il faut dire que celle de la bonne réponse (Autre chose : *gratte-ciel*) est quasi nulle (0.03). La tendance la plus marquée

(sans être encore bien forte, 0.17) se situe dans le troisième sous-groupe (celui qui forme la troisième strate). Elle va à la réponse 1 : ni pluriel, ni trait d'union. À ce niveau très faible (-1.87), la lexicalisation n'est sans doute plus perçue. On comprend que le problème du pluriel ne se pose plus beaucoup.

Il est intéressant de constater que la même tendance se manifeste aussi au Québec, et même plus nettement car la réponse 1 y obtient une sélectivité remarquable (0.41), une quasi diagonale. Ce sont des répondants qui ne se rendent pas compte de la formation d'un mot composé, eux non plus (puisqu'ils négligent le trait d'union) et cette fois ils sont de niveau moyen (très exactement +0.01).

La différence principale sur ce point de langue est dans la première strate, qui au Québec valide la question. On voit que le souci de correction doublé d'un effort scolaire poussé peut donner des résultats et freiner une évolution en cours, dont la pointe est cependant la même de part et d'autre : délexicalisation, et, corrélativement, abandon de l'accord.

Il n'en est pas ainsi dans tous les cas. En nous servant du pluriel d'**abat-jour**, qui pose le même genre de problème, nous allons étendre la comparaison à la Tunisie et à cinq pays d'Afrique.

Nos lycéens de France préconisent ici encore la solution des Rectifications mais ce choix

Q.C.M. 30500	Lot Min.	Éduc.	Invalide	100%
4	43	-5.51	-0.02	.
2*	34	-5.11	0.14	111111111111
1	09	-7.85	0.14	1111111 222222
3	13	0.00	0.00	1111111111 222222222
-----				11 2222222.
La lumière est trop vive malgré les				2222222
aba_ _ jou_ .				.
1)	[1]	t, r	.	50% 444
2)	[3]	t-, r	.	444444444444444444444444
3)	[0]	t, rs	.	.
4)	[2]	t-, rs	.	.

est accompagné d'un phénomène assez rare. La sélectivité du sous-groupe dominant est négative (-0.02)! La réponse traditionnelle, qui laisse *jour* au singulier, arrive en deuxième strate mais elle a une sélectivité suffisante (0.14) et représente donc mieux la tendance de l'ensemble du groupe. Même la réponse 1, omission du trait d'union, donc délexicalisation, est sélective.

À Tunis, les indices sont assez semblables. Une strate dominante confirme les Rectifications (réponse 4, 55%, niveau -2.07, sélectivité réduite : 0.06). La seconde strate est celle de la réponse traditionnelle (33%, niveau -8.4, sélectivité suffisante : 0.14)

Différence plus notable, le 3^e sous-groupe réunit ceux qui ont pris la réponse 3 et non la 1. Cette fois, l'absence de trait d'union s'accompagne d'une marque de pluriel. Ou bien **jour** n'a pas reçu un sens général, ou bien l'expression fonctionne comme un lexème. Quoi qu'il en soit, la position des Rectifications est favorablement accueillie.

Un lot africain qui corrige simultanément le Tchad, le Cameroun et le Burkina offre cinq belles courbes régulières où la solution des Rectifications, la réponse 4, est la première, la plus sélective, et la mieux achalandée (58%). Même sans trait d'union, cet accord au pluriel prévaut (2^e strate, réponse 3). Le trait d'union, finalement, n'a pas grande signification... À ces confirmations venues de toute la francophonie pour la Rectification, on ajoutera les voix de Madagascar et du Burundi. Seuls le Tchad, le Mali et le Québec se distinguent par leur attachement à la règle traditionnelle (jusqu'à plus ample informé, bien entendu).

Sans pousser l'analyse dans de nouveaux détails, on peut déjà conclure car les raisons des choix sont normalement très stables, selon les groupes et les strates. Les Rectifications s'étaient donné le but de simplifier. Elles rejoignent ainsi de nombreuses régions de la francophonie, où, en ce qui concerne les mots composés, on ne juge pas utile d'entrer dans toutes les règles traditionnelles de la lexicalisation et de l'analyse du sens des éléments.

Le pluriel des mots étrangers.

La nouvelle règle est de les franciser... **Des maximums, des matchs, des erratas.** Voyons ce qu'en pensent les lycéens et les lycéennes.

L'interprète a déformé les concert__ de Mozart par des crescend__ trop marqués.

- | | |
|----------|-----------|
| 1) o, o | 3) os, o |
| 2) o, os | 4) os, os |

La plupart des correcteurs considèrent comme bonne réponse celle qui consiste à reconnaître dans **crescendo** un adverbe, qui restera invariable. Les élèves qui sont du même avis sont peut-être bons musiciens mais... ce sont les plus faibles du groupe (en français seulement, peut-être). À peine meilleurs sont ceux de la réponse 2, pourtant exactement inverse à la tradition. S'agirait-il d'adeptes de la musique moderne, qui

connaissent mieux **crescendo** que **concerto** ? La tendance (les courbes de sélectivité maximale) se trouve dans le rejet et l'abstention, ce qui est caractéristique des Q.C.M. litigieuses, voire sans issue. Mais qu'importe puisque la majorité et les meilleurs mettent **s** partout, comme le souhaitent les Rectifications!

Et en dehors de la France ? Le Cameroun, le Burkina, le Burundi, le Tchad et Madagascar opinent de même. La Tunisie favorise la réponse 2 mais la 4 y est de loin la plus sélective. Le Québec et la Côte d'Ivoire sont les seuls à opter pour un crescendo qui se souvient de ses origines adverbiales, mais la raideur de leur courbe 4 montre que, là aussi, il y a une tendance, qui est de favoriser l'accord, comme le préconisent les Rectifications.

Mais il y a encore le Mali. L'invariabilité y est la réponse du meilleur sous-groupe. La réponse traditionnelle forme un deuxième sous-groupe de niveau élevé mais trop peu nombreux : deux personnes! La majorité choisit 4 et c'est la tendance (sélectivité un peu plus nette que les autres). On tombe au niveau -5.09. Ce qui est remarquable est la validation de l'invariabilité. Le sous-groupe de la strate la plus élevée a bien vu l'existence du problème, même si ses membres ne sont pas encore en train de le résoudre dans le sens général de la simplification.

Naturellement, il faut vérifier avec d'autres mots. **Addenda** et **errata** donnent des résultats beaucoup moins nets. Le pluriel en **s** que préconisent les Rectifications n'est la bonne réponse que de la Côte d'Ivoire et du Tchad.

Les autres possibilités ne sont pas moins sélectives qu'elle.

Pendant ces deux référendu___, le gouvernement a reçu des ultimatu___ des terroristes.

- | | |
|-----------------|------------------|
| 1) <i>m, m</i> | 3) <i>ms, m</i> |
| 2) <i>m, ms</i> | 4) <i>ms, ms</i> |

Ailleurs, au Burkina, au Burundi, au Cameroun, à Madagascar, c'est surtout le pluriel latin, traditionnellement recommandable (réponse 2), qui est retenu comme le plus sûr. La Tunisie choisit *Autre chose* (sans doute **-ums**). De fait, il y a des cas où l'usage a opté pour **-ums**.

Ici, les lycéens de Nantes, la tradition et les Rectifications sont d'accord. Il n'en va pas de même pour le pluriel d'optimum.

Certains jeunes gens ne peuvent soutenir les rythmes optim___ de production.

- | | |
|---------------|---------------|
| 1) <i>um</i> | 3) <i>a</i> |
| 2) <i>ums</i> | 4) <i>aux</i> |

La forme adjectivale francisée (réponse 4) n'arrive qu'en seconde position. Le premier sous-groupe s'en tient au pluriel latin en **-a**.

Quant à doter la forme latine d'un pluriel français (pour ce mot-ci, employé comme adjectif qualificatif, et dans ce groupe-ci), il n'en est pas question. La réponse 2 ne forme pas de strate. Quand il existe une forme entièrement française, le lycéen s'y trouve plus en sûreté, quoique le latin lui plaise encore davantage.

Mais *post-scriptum* est sans doute plus francisé.

Les lettres de son amie sont toujours farcies de pos___ scriptu___.

- | | |
|------------------|-------------------|
| 1) <i>t-, m</i> | 3) <i>te-, ms</i> |
| 2) <i>t-, ms</i> | 4) <i>tes, m</i> |

Toutes les variantes ont leurs supporters ici, même l'abstention. L'ancienne bonne réponse prévue, si elle cède le pas à celle des Rectifications, garde cependant pour elle une raideur qui montre la tendance... à ne pas simplifier. Au Québec, c'est l'invariabilité qui est validée et qui a aussi la plus forte sélectivité (mais à peine), dans deux groupes différents.

La consistance des sous-groupes 3 et 4 montre le peu de connaissance réelle du latin dans les lycées (**post** assimilé à **poste**), ce qui n'a plus lieu d'étonner, mais la place des deux strates établit aussi une corrélation forte entre cette méconnaissance et une moindre habileté en français. Il en va de même au Québec et si c'est moins net, il faut se rappeler que les groupes interrogés là-bas étaient formés d'étudiants de première année.

On pourrait passer en revue les mots d'origine anglaise, allemande, italienne, espagnole, portugaise, etc. Au Cameroun, pour **confetti** et **graffiti**, par exemple, les opinions sont conformes aux Rectifications.

Après la fête, la salle était jonchée de confett___ et les murs étaient couverts de graffit___.

- | | |
|------------------|---------------------|
| 1) <i>is, is</i> | 3) 1 ou 2, au choix |
| 2) <i>is, i</i> | 4) <i>i, i</i> |

La première strate est celle de la réponse 1 avec 0.33 de sélectivité. La tendance est nette. Il en est de même au Burundi (tendance légèrement contraire cependant). Ces points de vue sont loin d'être partagés : le Mali, Madagascar et la Tunisie optent pour le pluriel italien (en *i*). Le Burkina et le Tchad panachent très astucieusement : **confettis** mais **graffiti** (mot qui, pour eux, n'est donc pas devenu français, et il est vrai que c'est de fraîche date puisque les dictionnaires hésitent. Cette hésitation, la France, le Québec et la Côte d'Ivoire en sont conscients. Ils favorisent la réponse 3, qui serait la bonne, sans les Rectifications.

Il n'est pas impossible de se documenter sur le degré de francisation des mots étrangers pris un à un... Déjà quelque 316 séries d'indices sont à la disposition des chercheurs dans nos fichiers de statistiques (dont 74 sur des mots d'origine latine).

Pour franciser uniformément, il y a lieu de traiter des mots déjà bien entrés dans la langue. Un minimum d'acclimatation est nécessaire avant qu'un mot ne prenne des formes pour lui totalement inusitées. Du reste, si telle n'est pas la règle avancée par les Rectifications, telle est bien leur pratique. La liste des mots étrangers dont le pluriel se francisera ne comporte que des visages connus, depuis **anas**, **apparatchiks**, etc. jusqu'à **yachtmans** et **zakouskis**).

Indécidabilité.

On sait que les cas litigieux ne manquent pas. Des listes de discussion comme *langue-fr'* en font leur pain quotidien : le féminin des noms de professions, le genre des noms étrangers, *et / ou*, comment traduire *spamming*, la notion de fichier en informatique, *mel* ou *courriel*, comment réformer l'orthographe, etc. L'usage est instable tant que les raisons de varier s'affrontent.

Il en est ainsi même sur des points où sont intervenues les Rectifications. L'accord du participe passé avec **en**, par exemple.

Les manuels, suivant les recommandations des spécialistes, laissent sur ce point une grande liberté, qui se reflète d'ailleurs dans les réactions des lycées.

Q.C.M.	2145			100%		.
Lot Pau		Cycle 24	Invalide			111111111111111111
	%	Niveau	Sélectivité			111111111111111111
3	10	6.54	0.20			.
4*	43	-0.18	0.41			.
2	11	-5.26	0.07			.
1	34	-16.56	0.15			.
+	01	0.00	0.00			.
						444
						44
						444 2222
						22222224422222
						222222222222 444
Il y a longtemps que tu as quitté ta						50%
famille mais les nouvelles que tu en as						44
reç_____ sont-elles bonnes?						44
1)	u					444
2)	ue					44
3)	(1 ou 2, au choix)					44444
4)	ues					44
						33333333
						33333333
						33333333
						33333333

1. Adresse Internet : langue-fr@club.voila.fr

Les archives sont disponibles à la page <http://club.voila.fr/group/langue-fr/info.html>

Le libre choix est la réponse, sans doute apprise, des mieux informés. Mais quelle sélectivité à la réponse 4 qui forme la deuxième strate! Or, justement, ici, c'est la 4 qui est la bonne, vu le piège : *en* ne commande pas l'accord du participe, dans ce contexte. En effet, ce sont les nouvelles, féminin pluriel, qui sont *reçues*. *En* remplace de *ta famille*.

43% ont vu le piège et forment donc un important second sous-groupe. Il reste que les 10% supérieurs du groupe ont opté pour une liberté inexacte en l'occurrence. On peut sur ce point se rendre compte qu'il y a aussi des risques quand on généralise des autorisations qui dispensent de réfléchir. Mais que donnerait une bonne réflexion? Prenons un cas où **en** vise bel et bien le référent de l'objet direct.

Q.C.M.	30109			100%		
Lot	Pau	Cycle 24	Invalide			
	%	Niveau	Sélectivité			44444441111
2	27	2.71	0.22			44444444441111111111
3*	02	2.42	0.22		4411111111111111	
1	65	-11.12	0.15		11	
4	02	-12.52	0.15			
+	04	0.00	0.00			

J'ai vu dix lièvres et j'en ai tu						3
deux.				50%		332222
1)	é					22222
2)	és					22222
3)	(1 ou 2, au choix)					2222
4)	er				22222	
					3322222	
					22	

Cette fois, l'hésitation a presque disparu au profit de l'accord (soutenu, il faut le souligner, par un numéral qui suit immédiatement le participe). C'est la strate 2. Cette réaction de bon sens (apparent) va-t-elle être approuvée? Que non... Les Rectifications interviennent. L'invariabilité est préconisée. Dans ce cas-ci, cela ne simplifie pas le problème : au contraire. On va à l'encontre d'une loi plus fondamentale. Du reste, l'invariabilité est présente dans les choix. C'est la réponse 1. Elle est bien l'avis de la majorité (65%) mais seulement en troisième strate. Cette majorité est donc composée de ceux qui hésitent le plus... Et pourquoi? Parce qu'ils ne savent pas trop¹...

Comment s'en sortir? Que peut faire un enseignant?

Quand les usages s'affrontent, c'est qu'il y a des raisons. Opposées, mais valables. Ce qui serait réellement simple (et plus clair) serait sans doute de revenir à ces raisons, de les élucider et d'en tenir compte.

Par exemple, *De la bière, il en avait pris* : est acceptable, d'autant mieux que *de la bière* est un ensemble indifférencié, une masse indéterminée. *Des bières (des consommations), il en avait prises*, en revanche, est difficilement censurable, du fait que le pluriel est cette fois visé comme tel.

Quelques degrés de liberté, vu l'équilibre des forces, est-il si périlleux?

1. Les deux derniers sous-groupes ne comptent que 6% des répondants, qui rejettent la question (comme trop compliquée?) ou optent pour un infinitif qui ne démontre pas leur sagacité.